

Covid-19 – Ukraine

Point de situation CAA le 07-04-2020 :

1 462 cas confirmés et 45 décès. Des chiffres à prendre avec précautions, du fait du nombre limité de tests effectués jusqu'à présent. Depuis hier, des mesures plus strictes de quarantaine entrent en vigueur ; elles obligent notamment au port du masque à l'extérieur du domicile et interdisent la sortie des personnes de plus de soixante ans.

Jusqu'à présent, l'Ukraine a importé des tests de dépistage donnés par la Chine et la Corée du Sud. Ceux fabriqués en Ukraine sont moins chers et respectent les normes nationales. A partir du 7 avril, l'Ukraine effectuera 30 000 tests par semaine, puis 80 000 et prévoit à terme de dépister avec des tests ukrainiens deux millions de personnes.

L'Ukraine a préparé 240 hôpitaux « Covid », et disposerait de 1 887 appareils d'assistance respiratoire et d'environ 6 000 médecins prêts. Mais la réalité du terrain semble différente : un de ces 240 hôpitaux, a démenti les données qui les concernent : au lieu des 19 anesthésistes annoncés, il n'en a que 6 ; au lieu des 10 appareils d'assistance respiratoire, il n'en a que 6 ; il manque de médicaments, et de nombreux infirmiers ont démissionné ces jours-ci.

20 médecins ukrainiens sont arrivés en Italie le 4 avril suite à un décret présidentiel. Ils passeront 14 jours dans les hôpitaux pour aider et échanger avec leurs confrères. Ils se doteront notamment des compétences et des connaissances nécessaires pour lutter contre la pandémie quand elle atteindra son pic en Ukraine. Selon des experts français travaillant en Ukraine, la courbe exponentielle/ascensionnelle de l'infection commencerait vers début mai.

1. Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux

Le service des douanes met à jour un plan interactif via le site suivant <https://agropolit.com/news/15704-mitnitsya-rozrobila-interaktivnu-kartu-roboti-punktiv-propusku>, où sont visibles les postes et passages de frontières ouverts ou fermés.

Compte tenu des restrictions imposées par les autorités ukrainiennes et les organismes autorisés des pays voisins, le pays se ferme chaque jour davantage. Au 07 avril, il ne reste que 19 postes de contrôle, où il est possible de franchir la frontière de l'Ukraine avec ses propres véhicules (cf <https://www.ukrinform.ua/rubric-society/2913032-z-7-kvitna-derzkordon-ukraini-mozna-bude-peretnuti-lise-u-19-punktah-propusku.html#>).

Le service des douanes teste un logiciel qui permettrait de déposer sa déclaration douanière en ligne. Le système concerne le transport des frets et couvre 35 pays et permet d'échanger avec les 35 services douaniers. Le test a déjà été réussi via le poste douanier de l'aéroport de Boryspil et la Douane de la ville de Kiev. L'élargissement au niveau national prendra une année.

2. Circulation des marchandises (import export) avec notamment d'éventuels problèmes logistiques dont vous auriez connaissance: les bateaux avec containers venant de France qui seraient refusés ou au contraire les bateaux de marchandises qui auraient pour consignes de ne pas s'arrêter dans les ports français ou toute autre situation bloquant des marchandises (en précisant lesquelles) :

Le Bureau ukrainien de la promotion des exportations a mis en service une plateforme internet d'informations sur les conditions du travail pour les exportateurs. La plateforme fournit les plans d'action adaptés au contexte du COVID-19, les évaluations des risques pour l'entreprise, les mesures de précautions, les instruments du soutien de la part de l'Etat et les liens utiles.

3. Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactosérum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...)

La hausse des cours du blé bénéficie aux exportateurs ukrainiens. Cependant, le 30 mars, le ministère chargé de l'Agriculture et les représentants du marché des céréales ont signé un protocole d'accord fixant des limites à 20,2 millions de tonnes le blé pouvant être exportés durant la campagne 2019/2020 qui se terminera le 30 juin 2020. Le protocole d'accord vise à garantir la prévisibilité des exportations, la saturation du marché des céréales en Ukraine et à empêcher la croissance des prix de la farine. Au 26 mars, les exportations totales de céréales étaient de 18 millions de tonnes, (dont 11,1 millions de tonnes de blé et farine alimentaires). La demande intérieure de blé et de farine alimentaires est estimée à 4,8 millions de tonnes par an,

Le 2 avril, l'Ukraine a interdit les exportations de sarrasin jusqu'au 1er juillet 2020 afin de contribuer à assurer sa sécurité alimentaire.

4. Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique...

À partir du 6 avril, les entreprises suivantes seront autorisées à fournir des services dans de bonnes conditions sanitaires et notamment : magasins d'alimentation, ateliers de vente de pièces de transport et de machines agricoles, pharmacies et magasins de produits médicaux, ainsi que vétérinaires, aliments pour animaux, pesticides et produits agrochimiques magasins. Les ventes de semences et de matériel de plantation, le bétail seront également autorisés.

Une prochaine réunion au Parlement devrait être fixée via une session extraordinaire cette semaine les 8 ou 9 avril. Les questions des prochaines sessions extraordinaires sont des modifications du budget et notamment des mesures supplémentaires pour soutenir les secteurs de l'économie touchés.

5. Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Le président Zelensky a déclaré qu'il n'y aurait pas de pénurie. « Les Ukrainiens sont approvisionnés en nourriture, il n'y aura pas de pénurie, et il n'est pas nécessaire de mettre en place des restrictions supplémentaires à l'exportation », a-t-il déclaré. Taras Vysotskyi, Vice-Ministre chargé de l'Agriculture anime quotidiennement des consultations en ligne avec les associations des agriculteurs.

Les autorités ukrainiennes prévoient de créer un Conseil de la sécurité alimentaire qui se chargera prioritairement de la lutte contre la pandémie du coronavirus et de la préparation de la campagne de semis d'automne 2020. Le conseiller du président chargé des questions économiques, Oleg Usenko, a précisé que le Comité devrait réunir : le Ministre de l'économie et de l'Agriculture, ses collaborateurs, des représentants du Conseil national de la sécurité et de la défense, des agriculteurs, des constructeurs de matériels, des chimistes et d'autres experts. Sa finalité vise à éviter une crise alimentaire causée par la pandémie.

6. Mesures concernant le secteur de la pêche

RAS

7. Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...)

Le ministre de la santé a déclaré que l'Ukraine produit environ 900 000 masques par jour et en importe d'autres pays. Le Président Zelensky a donné l'ordre de recueillir les besoins des pharmacies et

d'acheter le nombre de masques nécessaires.

8. Mesures de gestion de la main-d'oeuvre (prêt de personnel, formation...)

RAS

9. Autres

Plusieurs sociétés ukrainiennes contribuent à la lutte contre le virus. La société ALFA Smart Agro a acheté des appareils de détection et des produits de protection individuelle pour les personnels médicaux pour environ 187 000 euros. Cette aide a été remise à l'hôpital N3 de la ville de Bila Tzerkva.

La société ukraïno-américaine EOS Data Analytics a, de son côté, fourni aux agriculteurs la possibilité de suivre leurs champs par satellite via son système EOS Crop Monitoring. Le service gratuit sera ouvert à tous les agriculteurs jusqu'au 30 avril 2020 afin de faciliter leur travail, leur éviter des déplacements et des contacts qui représenteraient un risque supplémentaire dans le contexte du COVID-19.

Le 7 avril, une application mobile de surveillance du respect de l'observation et de l'auto-confinement a été lancée. Sa non-utilisation entraînerait des amendes. Dans les 14 jours, une personne recevra jusqu'à 10 messages push par jour. Elle devra prendre une photo incluant la géolocalisation. Trois publics sont ciblés : les personnes qui rentrent de l'étranger et sont suivies, les patients subissant un traitement à domicile, et les cas suspects. Grâce à ce service, les Ukrainiens seront informés des décisions du gouvernement, des mesures restrictives et des conditions de quarantaine, ainsi que des conseils pratiques pour se protéger et de protéger leurs proches de l'infection.

Au COVID-19, s'est ajouté ce weekend un feu de forêt autour de la centrale de Tchernobyl qui a fait grimper le niveau de radioactivité. Ce nuage radioactif a été poussé par les vents vers Kiev. Le dosimètre placé sur le toit de l'ambassade de France a enregistré des niveaux de radioactivité supérieurs à la normale.